

## Service National Universel à l'École : le gouvernement passe en force contre l'opposition de tous les syndicats !

Jeudi 15 juin, le ministre Ndiaye et la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse El Haïry ont reçu les organisations syndicales dans le cadre d'une réunion en vue de présenter le SNU nouvelle formule qui doit être généralisé via une intégration au temps scolaire en lycée dès la rentrée 2023.

Pour le ministre, cette nouvelle version doit « *renforcer la culture de l'engagement dans notre société* » et répondre aux grands défis de l'époque, à commencer par « *la transition écologique* ». Dans ce cadre, il a exprimé sa volonté de fonder le dispositif sur « *des principes simples* » : un SNU ouvert à tous (élèves étrangers compris), un SNU fondé sur le « volontariat », un SNU qui s'articule avec ce qui est réalisé dans le cadre scolaire (notamment via l'EMC), un SNU qui répond aux problématiques actuelles (*transition écologique, jeux olympiques, etc.*).

La Secrétaire d'Etat a exposé ce « *dispositif d'engagement volontaire* » pour l'année 2023 – 2024 :

- Les jeunes qui le souhaitent pourront réaliser un « *projet pédagogique autour de l'engagement* » dans divers domaines en lien avec le socle commun (*devoir de mémoire, transition écologique, sports...*) ;
- Des séjours de cohésion de 12 jours en classe de seconde et de 1<sup>ère</sup> année de bac pro, sur temps scolaire, seront organisés durant le premier semestre sur la base des projets pédagogiques retenus au terme d'un appel à projets ;
- Ces séjours se dérouleront dans des centres de cohésion permanents où les élèves et les personnels les accompagnant seront accueillis par des encadrants (issus des corps en uniforme ou de l'éducation populaire, ou encore de l'éducation nationale)

En réponse à cette présentation, les organisations syndicales ont unanimement dénoncé ce dispositif.

Après avoir lu le **communiqué commun** des fédérations FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, UNSA, FER-CGT, SNALC, SUD Education, des organisations de jeunesse VL, FIDL, MNL, et de la FCPE, déclarant que « ***nos élèves ont besoin d'école, pas de SNU !*** », et revendiquant « ***l'abandon de la généralisation du SNU et de son déploiement sur le temps scolaire*** », la délégation FNEC-FP-FO a rappelé sa ferme opposition au SNU que ce soit hors temps scolaire comme sur temps scolaire.

Pour la FNEC-FP-FO, au moment où, dans tout le pays, des professeurs se mobilisent avec les parents d'élèves pour obtenir l'annulation des suppressions d'heures de cours et des fermetures de classes prévues à la rentrée 2023, l'annonce d'un SNU intégré au temps scolaire via des classes d'engagement pour les élèves de seconde relève de la provocation. En effet, tandis que le ministre Ndiaye supprime de 2000 postes à la rentrée, un rapport du sénat sur la généralisation du SNU

estimait le 8 mars 2023 que « si l'on se fonde sur le coût par jeune prévu pour 2023, qui est de 2 187,5 euros, on obtient un coût total du SNU généralisé de 1,75 milliards d'euros » et considérait qu'il est « préférable de surseoir au projet de généralisation du séjour de cohésion ».

Pour rappel, **la totalité des fédérations syndicales, avec la FCPE et les organisations lycéennes, revendiquent « le basculement de l'enveloppe budgétaire du SNU dans l'Education nationale, à la Jeunesse et aux Sports. »**

Du point de vue des chefs d'établissement, l'organisation du SNU dans le cadre de projets pédagogiques au sein des établissements pose la question de la responsabilité des personnels de direction par rapport à l'organisation et au déroulement des séjours de cohésion, et la demande ministérielle de désigner des « référents SNU » dans le cadre du « pacte » ne fait qu'alourdir une charge de travail déjà excessive.

À plusieurs reprises, la Secrétaire d'Etat s'est félicité de la concertation et de « la qualité du dialogue permanent » avec les syndicats.

En réalité, et conformément à la méthode adoptée par le gouvernement pour réformer les retraites, le dialogue façon Ndiaye – El Haïry, c'est « cause toujours »... Ainsi, à peine la réunion était-elle terminée et la porte fermée que la Secrétaire d'Etat s'empressait d'annoncer la généralisation du SNU sur temps scolaire aux médias nationaux, ajoutant au passage, sans que cela ait été abordé durant la réunion, son souhait que la participation au SNU soit « davantage reconnue » dans Parcoursup... **Pour le SNU, comme pour toutes les mesures prises par le gouvernement ces derniers mois (retraites, pacte enseignant...), la règle est donc la même : le passage en force à tous les niveaux, le 49.3 permanent !**

**Pour la FNEC-FP-FO, cette situation est inacceptable !**

**La place des jeunes est à l'Ecole pour accéder à l'instruction et à des qualifications, pour ensuite prétendre à un vrai travail, avec un vrai salaire.**

**Le SNU doit être abandonné.**

**La FNEC-FP-FO ne laissera pas le président Macron et son gouvernement transformer nos lycées en lieux d'embrigadement de la jeunesse.**

Montreuil, le 16 juin 2023